

VII^e Séminaire de Rede Aste
Lisbonne, 11-13 juillet 2019
L'Institut de recherches de la FSU
par Alain Dalançon

Quelques informations factuelles d'abord, avant de vous exposer brièvement les objectifs de notre institut de recherches puis de présenter notre dernière production : un livre d'histoire sur la FSU.

1. Historique et organisation

La FSU (Fédération syndicale unitaire) est issue de la scission de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) en 1993, à la suite de l'exclusion de deux de ses syndicats, le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré) et le SNEP (Syndicat national de l'éducation physique et sportive).

Immédiatement, la FSU s'est imposée, lors des élections professionnelles de décembre 1993, comme la première fédération au ministère de l'Éducation nationale puis de la Fonction publique d'État en 1996.

Dès 1994, année de son congrès fondateur, la jeune FSU s'est dotée d'un Institut de recherches et de formation.

Elle ne pouvait être partie prenante de l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) fondé en 1982 avec le soutien du gouvernement d'union de la gauche et géré par les 5 confédérations représentatives et la FEN

Paradoxalement, le premier président de l'IRES, de 1982 à 1986, Louis Astre, un militant de la majorité UID (Unité, Indépendance et Démocratie) de la FEN, depuis 1948, s'est non seulement opposé à la scission mais a participé à la construction de la nouvelle fédération. Il fut donc le militant idéal pour porter sur les fonts baptismaux l'Institut de la FSU, qu'il présida de 1994 à 1999, sous le mandat du premier secrétaire général, Michel Deschamps.

L'IR-FSU est une association loi 1901, autonome par rapport à la fédération. Même s'il est dirigé par un bureau (dont un président, un secrétaire général et un trésorier) élu par l'AG, constituée pour l'essentiel des membres du CDFN, le parlement de la fédération. Mais il détermine en toute indépendance son activité et il dispose de sa propre trésorerie.

Notons que jusqu'en 2016, les présidents furent tous des militants chevronnés ayant pris leur retraite. Mais un changement a été opéré en 2016 : la présidence a été confiée à une jeune professeure agrégée de philosophie, Evelyne Rognon, qui n'avait jamais eu de responsabilité syndicale nationale ; et, depuis quelques semaines, elle a passé le témoin à un inspecteur de l'Éducation nationale, Paul Devin, secrétaire général du syndicat des inspecteurs de la FSU.

La politique de l'IR-FSU est mise en œuvre par une Équipe désignée par le bureau, constituée par des membres des différents chantiers.

L'IR-FSU a pour ambition de participer à la production et à la diffusion des savoirs utiles à la réflexion et à l'activité syndicales. Il se propose de développer et de diffuser des outils pour la compréhension de notre temps, notamment dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture, plus largement des services publics et de l'actualité politique, économique et sociale.

À cet effet, il organise ses activités de recherche dans des chantiers réunissant des chercheurs et des syndicalistes. Le titre de sa revue trimestrielle, *Regards Croisés*, succédant à partir de 2010, à *Nouveaux Regards*, correspond bien à l'orientation de son travail : croiser des regards d'horizons divers.

Les travaux des chantiers donnent aussi matière à publication de livres (une cinquantaine depuis la fin du siècle dernier)

Pour mener à bien cette entreprise, l'IR-FSU s'est doté d'un Conseil scientifique constitué par des personnalités souvent extérieures. La première présidente a été Madeleine Rebérioux, une célèbre historienne du mouvement ouvrier, très engagée dans tous les combats pour l'émancipation. Le

président actuel est Michel Blay, directeur de recherches au CNRS, philosophe et historien des sciences.

Le Conseil scientifique a pour objectif principal d'aider l'Institut à affronter les contradictions inhérentes à sa nature d'institut de recherches syndical. Il s'agit pour nous d'éviter l'entre soi, afin de regarder ailleurs, et autrement, dans l'esprit de pluralisme et de transparence qui fonde la FSU. Il nous faut trouver l'équilibre entre l'urgence du mouvement social et le temps long de la recherche. Passer de l'intelligibilité de questions, à leur appropriation et à leur vulgarisation, c'est-à-dire à leur utilité pour le combat syndical, notamment en organisant des colloques, des stages, des publications sur ces sujets.

2. Objectifs et particularités

Les combats se mènent toujours sur le terrain de l'action, mais les victoires se décident plus que jamais dans le champ des idées. Jamais autant qu'aujourd'hui, il n'a été nécessaire d'investir le terrain intellectuel, théorique, technique, de mobiliser et de croiser des savoirs les plus différents, pour que l'action puisse se penser, en même temps qu'elle s'accomplit. Cet institut est devenu ainsi, de fait, un lieu qui importe pour l'action de la FSU et de ses syndicats.

Le travail de l'institut doit permettre de mieux maîtriser la complexité du réel et de fournir les instruments de réflexion les plus pertinents pour l'action. Il a aussi, comme fonction et comme effet, de peser directement dans le rapport de forces, à une époque où les réformes conservatrices s'appuient sur une expertise officielle, volumineuse, omniprésente, souvent surmédiatisée.

L'institut, de ce point de vue, fonctionne comme un dispositif de contrebatterie scientifique dirigé contre la pensée d'Etat dominante néolibérale qui justifient les « réformes » organisant en fait des régressions de la démocratie sociale. Face aux « évidences » mystificatrices, l'action syndicale réclame la réflexion sur les pratiques, la mobilisation de données qui remontent du terrain, des analyses critiques qui déconstruisent les catégories et les arguments adverses, des enquêtes qui font voir le « dessous des cartes » et « l'envers du décor », des mises en perspective historique, des contextualisations sociologiques et économiques.

Cette mise en rapport de l'action et de la recherche suppose que les deux termes ne soient pas complètement étrangers l'un à l'autre pour entrer en communication réelle. L'institut tout entier, par sa vocation même, est une interface, ce qui implique qu'il est aussi une entité hybride entre syndicalisme et recherche. Ceci ne veut pas dire qu'il est doublement étranger au monde savant et au monde syndical, mais qu'il a une double appartenance, une double identité, qui se traduit par une double contrainte : la pertinence syndicale et la pertinence scientifique.

D'un côté, ses recherches doivent être pertinentes pour l'action, en l'inscrivant dans le temps long et dans un cadre large. La Fédération doit pouvoir trouver dans les productions de l'institut ce qui permet à ses dirigeants, à ses cadres et à ses membres, de mieux comprendre l'évolution, le contexte, les horizons de l'action.

D'un autre côté, la recherche doit viser la pertinence des connaissances qu'elle produit, en respectant une méthodologie rigoureuse, en obéissant à des critères d'objectivité, en s'exposant aux jugements de la communauté savante par la publication et la participation aux controverses dans le milieu savant, en contribuant autant que possible aux transformations des paradigmes dominants. Que serait un lieu de recherches si sa production échappait aux contraintes posées par l'appartenance au monde de la recherche ? Mais pour qu'il y ait cet échange réel avec ce monde, cela suppose une activité de production autonome, la publication d'articles dans des revues savantes, d'ouvrages personnels ou collectifs, la soumission aux jugements des pairs.

Disons-le nettement, la recherche en milieu syndical n'est pas une « sous-recherche », une « recherche du pauvre », une « recherche qui n'en est pas vraiment une ». Elle est et doit être une recherche pleine et entière. Elle suppose donc, comme pour toute recherche, effort constant pour la pertinence des questions, des hypothèses, des méthodes et des analyses qu'elle avance dans le champ des savoirs. Cela veut dire que l'institut est dans le monde de la recherche, qu'il lui appartient, comme il appartient à un autre univers en même temps, celui du syndicalisme

3- Une recherche historique dans le temps présent

Pour illustrer notre activité, je voudrais vous dire quelques mots au sujet d'un livre que nous venons de boucler (dont je suis un des auteurs) et qui paraîtra à la rentrée prochaine. C'est un livre sur l'histoire de la FSU de 1997 à 2010. Un 1^{er} tome est paru, consacré à la percée flamboyante de notre fédération de 1993 à 1996. Celui-ci aborde une période plus difficile où le syndicalisme en France a perdu la centralité dont il disposait dans le système social régulé français.

Cet ouvrage de 270 pages est un livre d'histoire sur un temps passé récent, dont beaucoup de lecteurs et lectrices ont été des témoins et des acteur·ices, mais qui, aussitôt passé, est pour partie oublié ou déformé, dans une « temporalité active et sédimentée ».

Nous avons voulu cette approche honnête, équilibrée, mais sans concessions. Elle est imparfaite et sûrement critiquable, comme toute entreprise historique. Notre souhait est que ce retour sur notre propre histoire éclaire la réflexion et alimente le débat.

Nous essayons, à partir d'une appréhension des faits fondée sur l'analyse des archives, le recueil de témoignages des acteurs et actrices, la consultation d'une abondante bibliographie en sciences sociales, de prendre un peu de recul, pour comprendre les questions auxquelles l'utopie d'un nouveau syndicalisme en construction a été confrontée au début de ce siècle.

Il débute par l'analyse à grands traits du contexte général dans lequel le syndicalisme doit intervenir : mondialisation, capitalisme financier, dénationalisant des fonctions des Etats, mais aussi prises de conscience à travers l'altermondialisme ou le combat écologique. Dans cet environnement, la jeune FSU est-elle en mesure de déployer ce syndicalisme de transformation sociale qu'elle cherche à définir ? Comment concilie-t-elle l'immédiateté de la réponse syndicale aux attaques contre les services publics et leurs personnels et la perspective d'un autre monde possible ?

Pour ce faire, réussit-elle à synthétiser les approches de ses composantes en faisant fonctionner un fédéralisme démocratique, actif et innovant ? Avec quels partenaires et sur quels sujets s'investit-elle dans des groupes de réflexion et des actions ?

Pour quels résultats ? Faut-il ne retenir que la préservation d'acquis dans des actions de résistance ? Peut-on aussi identifier des potentialités ouvrant de nouveaux horizons ?

Quel bilan global faire en 2010 sur sa capacité représentative et au-delà sur la capacité du mouvement syndical à traduire les attentes des salarié·es et des citoyen·nes, et jouer un rôle déterminant dans le mouvement social, entendu comme mouvement revendicatif pour le changement social ?

En conclusion, nous répondons par un bilan contrasté. La FSU s'est imposée dans le paysage politico-syndical français. Durablement.

Mais elle n'est pas parvenue à impulser, malgré ses efforts, l'unification du syndicalisme en France, même pas celui se reconnaissant dans la double besogne pour la transformation sociale. L'astéroïde nouveau qu'elle représente dans la galaxie syndicale n'a rejoint aucune autre planète et reste autonome, sans pouvoir prétendre au statut de confédération. Elle n'est pas entrée vraiment dans « la cour des grands ». Sans doute à cause de son tropisme enseignant et de son faible poids comparé à celui des autres confédérations, qui l'ont toisé un peu de haut, malgré leurs propres pertes d'influence.

Les résultats des multiples actions auxquelles elle a participé, souvent de façon motrice, n'ont pas été à la hauteur des mobilisations et des espoirs.

Quelles sont les causes de cette relative impuissance ? Il y a bien sûr la puissance de l'adversaire, le capitalisme mondialisé de la globalisation financière, appuyé sur l'idéologie dominante, instrumentalisant les fonctions des Etats, en les dénationalisant et en imposant le détricotage de l'État social.

La crise du politique dès ce début du XXI^e siècle, de la démocratie représentative, du brouillage des repères classiques gauche-droite, en est aussi une des conséquences et rejaille sur les responsabilités du syndicalisme. La division de la gauche et son épuisement idéologique ont rendu les syndicats en quelque sorte orphelins d'utopies émancipatrices. Ils sont donc contraints d'essayer

d'en réinventer à partir de leur expérience et de leur histoire, en particulier à travers l'espérance de la « transformation sociale » construite à partir de la satisfaction des besoins sociaux. Ce qui ne s'invente pas si facilement.

D'autant que le mouvement social en France a été relativement impuissant, malgré des mobilisations impressionnantes – les plus importantes manifestations depuis 1968, parfois plus – mais qui n'ont pas réussi à faire céder suffisamment le pouvoir exécutif de l'État, qui s'est durci. La perte de la centralité syndicale dans le système régulé s'est aggravée.

Ces facteurs ne doivent pas laisser de côté les contradictions internes de la FSU, causes de certaines de ses faiblesses.

Un tel inventaire peut sembler annonciateur des graves difficultés auxquelles est confronté le syndicalisme aujourd'hui, qui interpellent sur son avenir et celui de notre fédération. Mais gardons-nous d'une approche trop téléologique de l'histoire. N'examinons pas ce passé, encore tout chaud, à la seule lumière du présent. Cette histoire inachevée, en train de se faire, recèle toujours des potentialités, dont nul ne peut prédire si elles seront exploitées ou non demain.

Cette démarche nous invite donc à mettre en lumière la richesse des possibles de cette période. Oserons-nous dire qu'elle fut, par bien des côtés, surtout porteuse d'espoirs !

Au cours de cette période, sont apparues en France et dans le monde, des formes et thématiques de luttes, remettant en cause tous les fondements du néolibéralisme, portées par des convergences entre organisations traditionnelles et regroupements nouveaux. Qu'on songe aux droits des femmes, aux immigrés, à l'altermondialisme, à l'écologie.

Réouvrir le futur avec un projet d'émancipation : telle est donc bien la tâche prométhéenne du XXI^e siècle. Le syndicalisme y a sa partition à jouer, grâce à son accumulation d'expériences et à sa vocation de rassembler tous les salarié·es, citoyen·nes au travail, et tou·tes les exploité·es. Mieux que d'autres peut-être, il peut s'appuyer sur la synergie entre démocratie syndicale et salariale, entre corporatif et social pour un projet de société démocratique et solidaire.